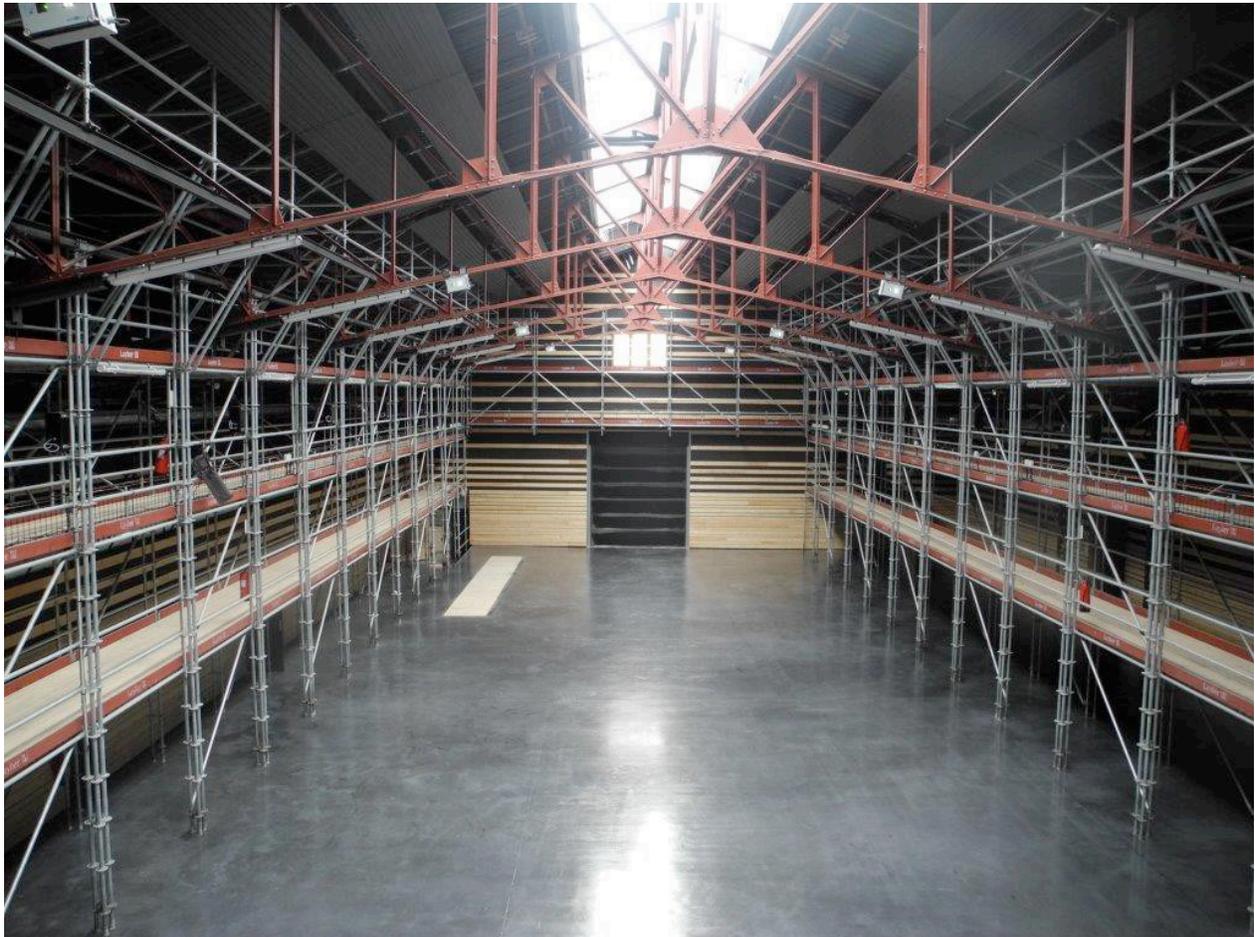


Fiche technique



Cie s'Appelle Reviens



Le lieu dans lequel vous allez travailler est un lieu atypique, un espace de travail artistique et technique. Nous l'avons imaginé modulable et fonctionnel, afin de pouvoir accueillir des formes éclectiques. Il est donc important d'en saisir le fonctionnement afin que le moment que vous passerez avec nous soit le plus productif possible. Veuillez noter que cet outil n'est ni un lieu d'accueil ni un lieu de diffusion et qu'il est géré par une compagnie avec ses moyens humains et financiers. Nous avons voulu vous accueillir et partager notre espace de travail. C'est donc ensemble que nous devons le préserver afin d'en faire un outil pérenne.

Espace de répétition :

DIMENSIONS DE BASE : Ouverture de coursive à coursive : 12,60 m.

Largeur mur à mur : 19,00 m Minimum.

Profondeur de coursive à coursive : 37,50 m.

Hauteur sous-perches : 07,00 m Minimum.

Équipement en machinerie :

MACHINERIE : 2 IPE traversent la halle dans sa longueur.

30 Palans électriques (CMU 500Kg) sont installés sur chariot sur chacune de ces poutres,

Un grill technique peut donc être installé n'importe où dans la halle.

(Soit 15 perches, 1 pont + traverses, 1 pont + perches.)

STRUCTURE :

-72m linéaire de structure triangulée en 290mm

-60m linéaire de perche américaine en 390mm

-56m Linéaire de structure triangulée en 390mm + départs 2 ou 3 directions.

-Une petite boîte en structure triangulée en 150mm 5m/5m.

PENDRILLONNAGE : La quantité de pendrillons permet de faire une boîte noire complète.

-26 Pendrillons noir de 2m80/6m60.

-04 Demi-Fonds de 7m/6m60.

(Velour noir M1 440g/M2)

RIDEAU DE SCENE : Pas de rideau de Scène, pas de patience.

SOL : Parquet de danse sur la partie proche du gradin (12m 60 d'ouverture sur 8m40 de profondeur)
& béton ciré gris sur la partie plus au lointain (sur 23m de profondeur).

- 1 jeu de tapis de danse Noir/Blanc (10 laies de 10m/1m50)

- 18 praticables réglables en hauteur (2m/1m ht max 2m00)

ATELIER : Attenant à la halle, se trouve un atelier de construction équipé en établis et matériel électro-portatif. Cet atelier peut être utilisé avec notre accord et sous notre surveillance.

SECURITÉ : Au cours de l'utilisation des locaux mis à disposition, LA COMPAGNIE s'engage :

- à ne pas utiliser de produit inflammable, d'artifices ou de bougies ;

- à faire respecter par son équipe l'interdiction de fumer, de boire d'alcool et de consommer de produits dits

« Stupéfiants » dans le lieu durant sa résidence ;

- à contrôler les entrées et les sorties des participants aux activités considérées ;

- à faire respecter les règles de sécurité par les participants ;

- à couper l'ensemble des installations électriques en dehors de leur temps d'utilisation ;

- à démonter et ranger le matériel scèno-technique utilisé durant la résidence ;

- à restituer le matériel emprunté (par exemple, les outils...). Un état des lieux et du matériel sera établi avant et après la résidence ;

- Fiche technique détaillée -

Au 28 mars 2023,

60-62 rue du Fort-Louis 59140 Dunkerque

Espace de répétition :

DIMENSIONS DE BASE :

Ouverture de coursive à coursive : 12,60 m.

Largeur mur à mur : 19,00 m

Profondeur de coursive à coursive : 37,50 m.

Hauteur sous-perches : 07,00 m

N'hésitez pas à vous référer au plan pour comprendre l'architecture un peu particulière du lieu. Il est indispensable de valider avec le directeur technique votre implantation, car il peut y avoir plusieurs espaces dédiés lors d'une même période. (Par exemple, une exposition et une compagnie en résidence, utilisation de l'atelier par une autre compagnie...) Le lieu ne pourra en aucun cas vous fournir les consommables (gaffer, gélatines et fourniture d'atelier.)

Équipements :

ACCÈS : Accès décor par la rue de la Verrerie (cour fermée permettant de manœuvrer).

Porte Sectionnelle de 3m de large sur 4m de haut.

GRADINAGE/JAUGE : Le Bercaïl peut accueillir 182 personnes (équipes incluses) et nous disposons d'un gradin frontal de 120 places (assises-bancs sur 7 rangs + coussins)

MACHINERIE : 2 IPE traversent la halle dans sa longueur.

30 Palans électriques (CMU 500Kg) sont installés sur chariot sur chacune de ces poutres,

Un grill technique peut donc être installé n'importe où dans la halle.

(Soit 15 perches, 1 pont + traverses, 1 pont + perches.)

STRUCTURE :

- 72m linéaire de structure triangulée en 290mm

- 60m linéaire de perche américaine en 390mm

- 56m Linéaire de structure triangulée en 390mm + départs 2 ou 3 directions.

PENDRILLONNAGE : La quantité de pendrillons permet de faire une boîte noire complète.

-26 Pendrillons noir de 2m80/6m60.

-04 Demi-Fonds de 7m/6m60. (Velour noir M1 440g/M2)

RIDEAU DE SCENE : Pas de rideau de Scène, pas de patience.

SOL : Parquet de danse sur la partie proche du gradin (12m 60 d'ouverture sur 8m40 de profondeur) & béton ciré gris sur la partie plus au lointain.

- 1 jeu de tapis de danse Noir/Blanc (10 laies de 10m/1m50)

- 18 praticables réglables en hauteur (2m/1m ht max 2m00)

ATELIER : Attenant à la halle, se trouve un atelier de construction équipé en établis et matériel Electro-portatif. Cet atelier peut être utilisé avec notre accord. Une liste du matériel vous sera communiquée.

OUTILLAGE: Outillage de base (Poste à souder MIG, clés, tournevis, visseuses...) à disposition.

RIG,LEVAGE,REGLAGE :

- 1 Génie (hauteur de plancher 9m) à n'utiliser que sur la partie béton (cf plans)

- 1 Échelle Parisienne

- 1 Gerbeur Manuel

- 2 Transpalettes

Lumières :

JEU D'ORGUE : 1 Cobalt 10 ETC

GRADATEURS :

- 12 Blocs mobiles RVE de 6*3kw (plutôt destiné aux passerelles)

- 1 Bloc mobile sur roulette de 24*2,5kw (plutôt destiné au sol)

- 2 Blocs mobiles RVE de 1*5kw

- 3 Blocs mobiles RVE de 4*1kw

PROJECTEURS :

- 24 PC 1Kw Juliat HPC 310

- 12 PC 2Kw Juliat HPC 329

- 02 Fresnel 5Kw Juliat « Le Cinq »

- 12 Découpes 614 SX

- 05 Découpes 613 SX

- 04 Découpes 713 SX

- 06 Découpes ETC Source 4 25°/50°

- 02 Découpes ETC Source 4 15°/30°

- 30 Mini- Découpes « Type » Mole Richardson 75w.

- 60 PAR 64 Lampes CP60, CP61 ou CP62.

- 30 PAR 30 lampes 30°

- 12 Horiziodes ADB.

DIVERS:

- 8 pieds pour projecteurs

- 30 platines de sol

IMPORTANT:

Joindre le directeur technique pour valider la disponibilité du matériel. Vu la modularité du lieu. Il est indispensable de préparer en amont la disposition de votre espace de répétition. Référez-vous au plan joint, et n'hésitez pas à contacter La Cie S'Appelle Reviens pour implanter au mieux votre dispositif. Un éclairage architectural est disposé en fixe en salle.

Son :**FACADE / RETOUR :**

- 8 Boîtes processée APG DX15 Plus amplification QSC
- 2 Subs APG TB118S
- 4 Lyres, 4 pieds

RÉGIE :**Consoles :**

- 1 Console Numérique Yamaha M7CL 48/4/16
- 1 Console Numérique Yamaha TF1 16/16
- 1 Console Numérique Yamaha O1V96I 16/4/2

Périphériques :

- 2 EQ 2 fois 31 bandes
- 1 Lecteur CD Tascam Auto-pause
- 2 Lecteur MD Tascam Auto-pause
- 1 Lecteur Enregistreur numérique Tascam (usb-SD)
- 6 Boîtes de direct BSS AR133

Micros :

- 1 Micros HF Main seinheiser Serie 300
- 4 Micros main SM58
- 2 Micro SM57
- 2 Micros AKG C414
- 2 Micros Neumann KM184

Interphonie :

- 3 « Intercom » HF Kenwood + Casques

Divers :

- 12 pieds de micros perchettes
- 2 pieds de micros « conférence »
- Câblage complet sauf spécifique ou instruments.

Loges et cuisine :

- 2 Loges de 2 Fois 4 personnes, avec serviettes éponges et savonnettes
Les loges sont équipées de tables, chaises, miroirs, éclairages, portemanteaux, et douches.
- 1 cuisine est à votre disposition dans l'espace d'accueil en dehors des temps d'ouverture au public. Un réfrigérateur sera mis à votre disposition.

Laverie :

- 1 Machine à laver
- 1 Sèche-linge
- 1 Centrale Vapeur
- Fer et table à repasser.

Informations et précautions :

Les Horaires :

- Les horaires de répétitions sont a priori calqués sur les horaires d'ouverture des bureaux (de 9h à 18h). Une adaptation est possible. Elle est à négocier au préalable et doit rester dans le cadre de la législation du travail. (6 jours de travail consécutifs maximum et 48h hebdomadaires.)

Autres petites règles :

- Nous ne fournissons aucun consommable (gaffer, gélatines, consommables d'atelier, visserie...)
- L'utilisation du matériel scèno-technique est réservée aux personnes habilitées ;
- L'accès aux passerelles se fait après discussion avec le directeur technique. L'accès aux engins de levage sera réservé aux personnes habilitées ;
- Aucun véhicule ne peut rester stationné devant les portes d'accès de l'atelier de construction, dans la cour arrière du bâtiment ainsi que dans l'atelier ;
- L'utilisation de la cuisine et du matériel ménager (lave-vaisselle, lave-linge, ustensiles de cuisine...) se fait dans le respect de l'usage commun (nettoyage, rangement...). Un catering est possible sur demande
- Si vous êtes amenés à travailler tardivement, nous vous demandons de respecter notre voisinage en évitant les nuisances sonores liées aux répétitions (son, machines..) ou de discussions en extérieur.

- Nous vous demandons également de veiller à couper dès que possible l'éclairage scénique afin de limiter les coûts de fluides électriques.

Toute utilisation non-conforme du matériel qui engendrerait une réparation ou un remplacement pour mauvaise utilisation sera exclusivement à la charge de la compagnie en résidence. Toute utilisation non autorisée du matériel scéno-technique ou de l'atelier amènera la Cie S'Appelle Reviens à suspendre l'accueil de la compagnie en résidence.

L'atelier de construction :

Si vous souhaitez utiliser l'atelier de construction, vous devrez justifier des compétences techniques des personnes habilitées à manipuler l'outillage disponible dans l'atelier. Par ailleurs, vous devrez respecter les règles suivantes :

- Un planning prévisionnel annexé à la convention définira les périodes d'utilisation de cet espace ;
- Ce planning définira des périodes durant lesquelles l'atelier ne sera pas utilisable (pour cause de travail simultané dans un espace adjacent et pour éviter les nuisances sonores) ;
- Vous vous engagez à nettoyer et ranger l'atelier quotidiennement ;
- Vous vous engagez à respecter les règles du droit du travail (horaires, compétences et port des EPI).

Sécurité :

Au cours de l'utilisation des locaux mis à disposition, LA COMPAGNIE accueillie s'engage :

- À ne pas utiliser de produit inflammable, d'artifices ou de bougies ;
- À faire respecter par son équipe l'interdiction de fumer, de boire d'alcool et de consommer de produits dits « stupéfiants » dans le lieu durant sa résidence ;
- À contrôler les entrées et les sorties des participants aux activités considérées ;
- À faire respecter les règles de sécurité par les participants ;
- À couper l'ensemble des installations électriques en dehors de leur temps d'utilisation ;
- À démonter et ranger le matériel scéno-technique utilisé durant la résidence ;
- À restituer le matériel emprunté (par exemple, les outils...). Un état des lieux et du matériel sera établi avant et après la résidence ;

CONTACTS

Direction Technique : Sylvain Liagre / 06 07 34 12 70
sylvain.liagre@sappellereviens.com

Direction Artistique : Alice Laloy alice.laloy@gmail.com

Coordination : Joanna Cochet joanna.cochet@sappellereviens.com

Administratrice : Céline Amadis celine.amadis@sappellereviens.com

Comptabilité : Aurore BOTS aurore.bots@sappellereviens.com